

L'encodage du texte écrit.
Normes et déviances dans les processus référentiels et dans le marquage de la cohésion.

Marie-José Reichler-Béguelin
Universités de Neuchâtel et de Fribourg

1. Objectifs et principes méthodologiques

1.1.1. La question des procédés référentiels et cohésifs en langue écrite, et des normes qui les régissent, sera abordée ici dans une perspective proprement linguistique et grammaticale. La méthode consiste à analyser qualitativement le marquage de la cohésion tel qu'il est assuré dans tous les types de texte, y compris les écrits d'apprenants, ou d'autres formes d'écrits peu surveillés. D'une telle démarche, à première vue modeste, on peut attendre des résultats de deux ordres. Sur un plan théorique, elle permet d'accroître l'exhaustivité de la description linguistique, en l'ouvrant à des données non standard, marginales aux yeux d'une norme puriste (mieux vaudrait, en réalité, parler de données *marginalisées*: certains phénomènes référentiels, couramment attestés dans la langue écrite spontanée, sont en effet relégués hors modélisation par beaucoup de linguistes, sous le prétexte discutable qu'ils seraient non pertinents¹). D'autre part, dans une visée applicative, l'étude des écarts dévalorisés peut inspirer utilement la didactique de la langue écrite, qui gagne à être fondée sur un diagnostic précis des structures textuelles censurées comme "erreurs", ou comme maladroites de rédaction, dans telle ou telle tradition culturelle. En l'occurrence, il s'agira donc de mettre sous la loupe des actes référentiels ou des enchaînements ressentis comme déviants par une certaine norme du français actuel, bref, de construire, en matière de cohésion discursive, une "grammaire des fautes"² solidement documentée.

¹ Cette marginalisation "scientifique" recoupe la marginalisation socio-culturelle attachée, de manière générale, à la "faute de langue". Je ne m'attarderai pas ici sur les inconvénients qui s'attachent au fait d'ignorer les données linguistiques déviantes: à force d'idéaliser le matériau à décrire, on finit, notamment, par fermer la porte à toute possibilité de comprendre comment et pourquoi les langues varient en synchronie, et évoluent diachroniquement.

² En référence au travail précurseur, mais relativement isolé, de Frei, 1929.

1.1.2. Etant donné ce double but, on ne s'étonnera pas de voir la "faute de langue" traitée ici de deux manières qui peuvent sembler, au premier abord, antagonistes. Du point de vue de l'analyse linguistique, un énoncé déviant est, pour moi, un *fait linguistique* au sens fort du terme, dont il est indispensable de rendre compte, et qu'il est exclu de rejeter hors description, par exemple en l'affublant d'un astérisque. En didactique de la langue écrite, la même tolérance n'est évidemment pas de mise, et la frontière de la grammaticalité, si l'on peut dire, ne passe pas au même endroit: la fonction sociale du maître de langue veut que l'erreur soit censurée, et corrigée en fonction des normes ambiantes. Une claire conscience des conditions de production de l'"erreur", et des motifs de la disqualification, aidera cependant à combler certaines lacunes souvent relevées de l'enseignement traditionnel, qui est intervenu longtemps à l'aveuglette et sans rigueur sur les malformations textuelles des apprentis rédacteurs. Sur la base d'une analyse linguistique bien menée, on devrait pouvoir affiner les diagnostics, pondérer les évaluations, et prévoir des exercices de remédiation précisément adaptés aux problèmes d'écriture relevés.

1.2. Il va de soi que le type de recherche que je mène depuis plusieurs années³ sur la cohésion textuelle dans les copies d'élèves et les écrits "spontanés" n'a pas la prétention d'épuiser son objet. Il demande à être concilié avec d'autres approches, en particulier expérimentalistes et quantitatives; il demande aussi à être complété par une perspective développementale, comparant avec systématisme différents stades d'acquisition de la langue écrite, ainsi que par un point de vue contrastif et/ou historique, rapprochant des données tirées soit d'autres langues que le français, soit d'autres états de la langue française elle-même.

1.3.1. En travaillant pour ainsi dire exclusivement sur corpus, c'est-à-dire à partir de données linguistiques non construites, attestées quand même elles s'écartent du standard, je situe ma recherche du côté d'une linguistique de la *parole* ou de la performance. Il saute aux yeux que cette option, résolument empiriste, est seule envisageable dès que l'on prétend étendre le champ d'étude à des variantes d'expression langagière non reçues par la norme dominante, notamment la norme scolaire. Mais elle est aussi la seule, à mon avis, qui puisse conduire à élucider de manière non réductrice le fonctionnement de certains marqueurs linguistiques à valeur référentielle ou discursive, assurant l'articulation entre l'énoncé et la situation d'énonciation, et/ou contribuant à l'articulation entre eux des actes de communication

³ Voir la bibliographie.

successifs. Il s'agit, pour l'essentiel, des embrayeurs personnels et spatio-temporels, des pronoms de troisième personne et des possessifs, des SN définis et démonstratifs, et aussi des connecteurs logiques et argumentatifs, dans la mesure où leur signifié inclut une composante anaphorique⁴.

1.3.2. Les règles d'emploi de semblables expressions, dont le contenu est à base instructionnelle ou procédurale, se révèlent en effet difficiles à cerner en reportant au niveau macro-syntaxique les méthodes d'investigation propres au structuralisme classique, telles qu'elles sont appliquées en linguistique interne à la phrase⁵: travail sur des données simplifiées et idéalisées, recours aux commutations et aux verdicts d'acceptabilité comme moyens conduisant à assigner une valeur aux morphèmes concernés. En sémantique du discours, la généralisation de cet arsenal méthodologique pose problème à différents points de vue.

1.3.3. D'abord, on peut se demander s'il est prudent de prétendre saisir, *in abstracto* et hors de leurs occurrences authentiques, le fonctionnement d'expressions dont la caractéristique est justement d'être des embrayeurs, c'est-à-dire d'ancrer, d'une manière ou d'une autre, l'énoncé dans son contexte énonciatif. D'autre part, comme on va le voir plus en détail au cours de cette étude, les possibilités d'occurrence des marqueurs de cohésion discursive ne se laissent pas formuler en termes de contraintes distributionnelles portant sur des unités de surface, des signifiants: même sous forme de catégories grammaticales, un inventaire des contextes *linguistiques* d'apparition d'un pointeur pronominal⁶, d'un *ce N*, ou d'un *alors*, sera toujours hors de portée. Cette impossibilité est liée au fait que de tels marqueurs n'articulent pas uniquement des signifiés langagiers: ils ont aussi la vertu d'enchaîner sur des contenus *inférés à partir de l'énonciation, ou encore transmis par des moyens non verbaux*, gestes ou percepts, relevant à la fois d'une science cognitive et d'une sémiotique para-verbale⁷. Même quand on travaille de préférence sur des données

⁴ Le cas des connecteurs ne sera toutefois pas évoqué ici. Sur cette question, je me permets de renvoyer à mes articles de 1990 et 1992.

⁵ Pour éviter la notion hybride et problématique de "phrase", il vaudrait mieux parler de *clause*, au sens de syntagme connexe constituant une unité énonciative minimale. On trouvera un exposé détaillé sur la différence de combinatoire entre unités micro- et macro-syntaxiques, ainsi qu'une réflexion sur la "phrase" comparée aux unités, spontanées et savantes, construites pour les autres niveaux de la structure linguistique (niveau phonologique, niveau morphologique) dans Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989.

⁶ Le terme de *pointeur*, neutralisant l'opposition classique entre déictique et anaphorique, s'applique à toute expression référant à un objet dont l'existence est considérée comme incluse dans le savoir partagé par les interlocuteurs; cf. Berrendonner *et alii*, à paraître. Sur la différence entre pointeur pronominal (ou pronom libre) et pronom lié, cf. n. 16.

⁷ Cf. Berrendonner, 1983; Cornish, 1986, 1987, 1990.

écrites, il importe de ne jamais oublier, ou de ne jamais mettre entre parenthèses, cette latitude de fonctionnement des expressions référentielles. Elle a pour effet que le mode d'emploi des pointeurs ne peut être cerné en dehors d'une pragmatique de l'énonciation, d'une logique naturelle, et, en définitive, d'une théorie mémorielle de l'élaboration des objets de discours: il échappe donc en bonne partie aux moyens d'investigation propres à une étude linguistique "superficielle".

1.3.4. Par ailleurs, on souligne trop rarement qu'au fil du discours, plusieurs types de pointeurs peuvent, dans bien des cas, occuper une même position, sans que l'acceptabilité ni l'interprétation référentielle de l'énoncé en soit modifiée pour autant. Ainsi -sans même s'amuser à faire varier le matériau lexical des SN- il est tout à fait possible d'imaginer, après la phrase P1 de l'exemple 1, les enchaînements concurrents proposés dans P2. Les trois formes de pointeurs utilisées ici sont, certes, en relation d'opposition sémantique, et se distinguent, selon l'expression fregéenne, par un "mode de donation" du référent qui leur est propre. Cependant, à un autre niveau, celui de la planification et de la gestion des objets de discours, on peut considérer qu'elles sont, en quelque sorte, neutralisables, dans la mesure où, comme ici, elles peuvent assumer un objectif référentiel identique:

1. (Il est question d'une paire de chaussures). (P1) Mais voilà qu'un beau matin une vendeuse les sortit de leur boîte pour les essayer à une dame. (P2) *La dame/Cette dame/Elle* les mit, fit quelques pas avec... (d'après P. Gripari).

Cet exemple montre le caractère peu strict des enchaînements discursifs, qui sont, dans une assez large mesure, un lieu de liberté pour l'encodeur, et de latitude variationnelle quant au matériau linguistique utilisé. Dès lors, le problème théorique qui se pose n'est plus seulement de mettre en lumière les instructions sémantiques oppositives véhiculées par les pointeurs. Puisqu'il arrive que ces oppositions soient neutralisées pragmatiquement, il faut aussi, complémentaiement, comprendre *quelles sont les raisons stratégiques susceptibles de conduire un locuteur à préférer telle ou telle variante de pointage, quand plusieurs possibilités lui sont offertes* ⁸.

C'est le prix à payer, si l'on entend construire un modèle d'encodage plausible pour les opérations de marquage de la cohésion discursive.

⁸ L'étude de ce problème a donné lieu à un programme de recherche financé par le Fonds national suisse de la Recherche scientifique (projet No 12-27794.88). Les résultats détaillés en seront publiés dans *Berrendonner et alii*, à paraître.

1.3.5. Quant au critère d'acceptabilité, auquel recourent largement les nombreux travaux parus ces dernières années en sémantique du discours, son usage se révèle, lui aussi, problématique, et doit donner lieu à une grande prudence. Les appréciations normatives sont rarement un lieu de consensus, les langues n'étant pas des codes monolithiques: or les verdicts de déviance sont particulièrement sujets à controverse quand ils affectent des agencements macro-syntaxiques, où la limite entre le "bien formé" et le "mal formé" est souvent loin d'être évidente. Quand une succession d'énoncés donne, dans son ensemble, une impression de déviance ou de maladresse, encore faut-il savoir par qui, à propos de qui, et en fonction de quelle(s) norme(s) le verdict d'anomalie a été formulé. Bien souvent, on peut montrer que ce sont des paramètres *externes* qui déterminent la disqualification (circonstances de l'énonciation, nature du médium -écrit ou oral-, statut socio-culturel réciproque des interlocuteurs, normes de genre, voire préférences personnelles du décodeur). Cette disqualification *n'est pas intrinsèquement liée*, dès lors, à l'apparition de telle ou telle configuration linguistique. Des illustrations plus détaillées de ce phénomène seront données ultérieurement sous 2.

1.4.1. Pour conclure cette première partie, qui a surtout pour fonction de montrer la complexité du problème et les limites d'une approche linguistique *stricto sensu*, retenons que la notion même de cohésion textuelle est conçue de manières divergentes. Certains auteurs l'ont grammaticalisée à outrance, tentant de déceler, à l'échelle transphrastique, des types de contraintes entre unités qui sont en réalité propres au syntagme étroit, et étrangères aux structures discursives -notamment les contraintes d'accord ou d'implication d'occurrences sous-jacentes à la notion de "chaînage anaphorique"⁹. Les autres, au contraire, dans la foulée des travaux de Johnson-Laird sur les modèles mentaux, ont privilégié une conception cognitive de la cohésion, encourageant, de la part des textualistes, le reproche de négliger le niveau linguistique, et d'aboutir à des prédictions trop peu strictes sur les possibilités d'occurrence de tel ou tel marqueur.

Charolles, 1990, fournit un résumé de ce dilemme théorique pour le cas du pointeur pronominal et de son fonctionnement discursif. Il oppose ainsi la conception nettement "textualiste" de Milner, 1982, à celle, "mentaliste" -et soupçonnée de "laxisme"- de Garnham et Oakhill, 1988. Dans son étude à paraître sur la référence

⁹ Sur le problème des chaînes anaphoriques et, et aussi la difficulté qu'il y a à les définir, voir Schnedecker, 1992.

pronominale, Kleiber fait état de la même méfiance, accusant les modèles qu'il appelle "pragmatiques" de prévoir des emplois inobservés du pronom.

Mais encore faut-il s'entendre, avant toute chose, sur ce que l'on entend par "observable" en linguistique. Le risque est grand (surtout, peut-être, dans la tradition francophone) de cantonner la description des marqueurs discursifs à un sous-type étroitement conventionnalisé d'écrit, fort éloigné de la façon dont se passe la référence dans les échanges langagiers courants. Dès que l'on refuse toute restriction à caractère crypto-normatif, l'argument du "laxisme" ne vaut plus; son irrecevabilité tient à la nature même des "contraintes" de cooccurrence à l'échelle discursive, contraintes qui, on l'a vu plus haut, ne tiennent pas exclusivement à des paramètres linguistiques (1.3.3). Enfin, il faut relever que le fait de recourir à un modèle mentaliste ou pragmatique des phénomènes de cohésion n'implique aucune intention de renoncer à tirer parti du niveau sémantique, ni à fournir des prédictions valides sur les occurrences: tout au contraire.

1.4.2. Le problème qui se pose, à l'heure actuelle, me paraît justement de parvenir à un modèle réaliste des enchaînements discursifs, c'est-à-dire un modèle qui ait la "robustesse" nécessaire pour permettre de traiter l'ensemble des exemples attestés, qui autorise la simulation et la prédiction, notamment en se donnant les moyens de repérer les contextes propices aux écarts ou aux "erreurs".

Par *réaliste*, j'entends aussi un modèle qui ne tombe pas dans le piège réductionniste consistant à surnormer les processus référentiels, c'est-à-dire à prendre pour contrainte séquentielle ce qui n'est que reflet d'une dominance statistique, et/ou de l'existence d'un prototype normatif. Ainsi en est-il de la succession canonique, mais nullement obligatoire, entre introducteur et forme de rappel dans les séquences-types bien connues: "J'ai rencontré *Pierre*_i. *Il*_j descendait du train" (anaphore pronominale coréférentielle avec "antécédent" explicite); "Pierre a reçu *un chat*_i. Il aime beaucoup *cet animal*_j" (anaphore démonstrative par hyperonyme, ou nom générique). L'existence de tels schémas textuels, jugés prototypiques dans une certaine tradition grammaticale, ne doit en aucun cas conduire à estimer déviantes les nombreuses "exceptions" que révèle bien vite un examen attentif des textes:

2. Quelqu'un lui présenta une requête...
 Une demande d'argent?
 Oui, mais pas pour du pain.
 "Pour payer le loyer,

car je ne veux pas mourir dans la rue."

C'était courant:

on *les* recouvrait de journaux.

(Texte du film *Shoah*, extrait publié dans *Les Temps modernes*, 550, mai 1992, p. 78; les coupures de ligne sont respectées, l'italique est de moi)

3. C'est aussi le cas de Behrens, qui, après avoir eu la douleur de perdre un petit enfant, prit le risque, à 46 ans, d'en avoir un autre. Six ans plus tard, la présence de *cette petite fille* fait de Behrens une jeune mère à l'épanouissement physique spectaculaire. (*Le Point*, 25.4.88)

Portée à marginaliser de tels exemples (anaphores "sans antécédent" comme dans 2, anaphores démonstratives "par hyponyme", apportant une spécification sémantique, comme dans 3¹⁰), la conception "antécédentiste" de la cohésion discursive a parfois imposé une vue restrictive des possibilités d'agencement macro-syntaxique, courant le risque de guider sur de fausses pistes les disciplines voisines, notamment celles qui, dans l'élaboration de protocoles expérimentaux, adoptent pour base incontestée les descriptions grammaticales ambiantes. Dans la perspective applicative dont il a été question plus haut, le fait de surnormer les procédés référentiels conduit aussi à brider inutilement les possibilités d'expression des apprenants, tout en inspirant des conseils d'écriture dont le respect ne fournit pas toujours le résultat escompté. Par exemple, le rappel par hyperonyme, souvent présenté comme un moyen commode et passe-partout d'éviter les répétitions lexicales, donne lieu à de fréquentes maladresses de rédaction chez les élèves du secondaire ou les apprenants de langue étrangère:

4. Les taxis ont toujours été conduits par des hommes. Si l'on montait dans un de *ces moyens de transport publics*, on trouvait au volant quelqu'un de fort, de barbu, parfois de rude (...) (Copie d'élève, niveau secondaire)

5. Etant secrétaire dans une société laitière (...), le vin (n') exerçait aucune attirance sur elle. Ce ne fut qu'après son mariage en 1960 avec un cuisinier que le couple a repris un petit restaurant (...) où Maryse est entrée en contact avec *ce(tte) boisson alcoolique* dont elle savait si peu. (...) Elle a suivi des

¹⁰ Pour une étude détaillée portant sur les contextes d'apparition de telles structures, voir Reichler-Béguelin, 1993a.

stages d'oenologie à Mâcon et à Beaune pour s'initier à la dégustation de *ce liquide* (...) (Copie d'étudiant, FLE)

Encore faut-il, en effet, que la forme de rappel choisie à un moment donné du texte actualise des sèmes qui soient pertinents par rapport à l'état courant de la mémoire discursive, et, en particulier, qu'elle épouse adéquatement le point de vue des "sujets de conscience" évoqués ou inférables du texte. A ce double égard, le rappel spécifiant, apparemment atypique, que présente l'exemple 3, se justifie mieux que les anaphores lexicales, pourtant plus conformes au schéma sémantique standard, contenues dans 4 et 5 (dans le second texte en particulier, la paraphrase à caractère technique *boisson alcoolique*, et plus encore le générique *liquide*, qui induit une connotation dépréciative indésirée, paraissent peu adaptés à une désignation valorisante du vin, dans un contexte où sa dégustation est présentée comme l'objet d'une science).

Contrairement aux consignes scolaires, il ne suffit donc pas, pour rappeler dans un texte un référent quelconque, de choisir à l'aveuglette un quelconque terme superordonné dans la hiérarchie lexicale incluant le terme introducteur. Les observations faites ici concernant le choix du "bon" descripteur lexical coïncident avec les résultats de certaines recherches sur la catégorisation naturelle des objets, qui insistent sur l'incidence des buts praxéologiques et des finalités de l'activité humaine sur le processus de catégorisation lui-même. De même que la catégorisation des objets du "monde réel" n'opère pas sur des bases strictement perceptives et cognitives, sans égard aux activités ou aux pratiques qu'elle sous-tend (cf. Dubois, 1993), de même la façon dont est désigné un référent, à tel ou tel point du discours, n'est pas fixée indépendamment des visées communicatives et de l'argumentation dans laquelle l'énonciateur est engagé.

1.4.3. Les procédés d'introduction et de rappel de l'information dans le discours ne peuvent, en conséquence, être envisagés *in abstracto* et de manière segmentaliste, en isolant des syntagmes nominaux de leur contexte linguistique et énonciatif. L'étude des marqueurs de cohésion exige au contraire une modélisation raffinée des paramètres contextuels susceptibles de jouer un rôle dans le choix du pointeur retenu par l'encodeur: contraintes sélectives propres au prédicat où cette expression est insérée, faits de polyphonie et de pensée représentée dont elle est éventuellement le support, changements de perspective sur le référent associées à certaines ruptures temporelles dans le texte (cf. le rôle de "Six ans plus tard" dans l'exemple 3), actualisation des visées persuasives du sujet, etc. Qu'ils soient

sémantiques, énonciatifs ou rhétorico-narratifs, ces facteurs se surajoutent à des fonctions plus étroitement communicatives, liées à l'optimisation de la production et/ou de la réception du message: évitement des récurrences de signal et des ambiguïtés, souci de condenser l'information, anticipation par l'encodeur de la situation de décodage...

Ainsi rencontre-t-on des actes référentiels tantôt surdéterminés, tantôt sous-déterminés informationnellement: les premiers, par la voie du descripteur lexical contenu dans l'expression référentielle, *prédiquent de l'information nouvelle* à propos du référent en même temps qu'ils assurent le rappel de ce référent (c'est le cas de l'exemple 3¹¹). Les seconds, au contraire, procèdent le plus allusivement possible, par exemple en pointant pronominalement sur un référent non introduit par le contexte (voir exemple 2 et plus bas sous 2.2). Cette forme sous-déterminée de pointage est, en particulier, très rentable (et tolérée au décodage) dans les euphémismes, comme en témoigne 6:

6 Oser comparer, dans un journal balladurien, le grand et digne Mammamouchi au "diable boiteux", celui qui comme disait Napoléon, *en* était dans un bas de soie, "le Vice" même selon Chateaubriand: le confrère se donne des Vergennes pour se faire battre! ¹² (Allusion est faite à la célèbre réplique de Napoléon qui aurait dit un jour à Talleyrand: "Monsieur, vous n'êtes qu'une merde dans un bas de soie.")

L'outil de pointage est donc déterminé formellement par des besoins communicationnels à la fois multiples et hétérogènes, qu'il n'est pas toujours possible de satisfaire dans leur totalité à la faveur de l'acte référentiel. Le choix d'un marqueur de cohésion plutôt qu'un autre (par exemple celui d'un pronom plutôt que d'un SN défini) résulte souvent d'un *compromis stratégique* de la part de l'encodeur, qui peut être conduit à privilégier certaines fonctions pragmatiques au détriment

¹¹ Cf. Reichler-Béguelin, 1989:308, Apothéloz, 1993.

¹² Voici le texte intégral d'où est tiré cet exemple (*Canard enchaîné*, 19.5.1993):

Le mur du çon

Franchi, en remontant le temps, par Jacques Jacquet-Francillon, qui, dans "Le Figaro" (14/5), s'attarde sur les difficiles négociations du Gatt:

"Il est grand temps de revenir au langage de Vergennes et de Talleyrand. Edouard Balladur y excelle."

Ce qui promet! Oser comparer, dans un journal balladurien, le grand et digne Mammamouchi au "diable boiteux", celui qui comme disait Napoléon, *en* était dans un bas de soie, "le Vice" même selon Chateaubriand: le confrère se donne des Vergennes pour se faire battre!

d'autres, localement incompatibles¹³. Par exemple, dans 6, l'optimisation du décodage est incontestablement sacrifiée au profit d'une norme de bienséance; quant au respect de cette norme, il est atteint à moindres frais pour l'encodeur, à qui l'emploi du pronom épargne toute recherche de paraphrase lexicale. L'interprète, de son côté, aura d'autant moins de peine à traiter un pointeur sous-spécifié informationnellement, qu'il sera capable de conjecturer adéquatement sur les intentions de l'encodeur, et qu'il en admettra les raisons (dans 6, l'interprétation est ainsi guidée par la perception du souci euphémique de l'auteur, jointe, bien entendu, à la connaissance de l'intertexte).

Dans une perspective acquisitionnelle, on voit donc les multiples déterminations qui pèsent sur une activité apparemment "locale" comme le marquage de la cohésion: en production comme en réception, cette activité mobilise simultanément des compétences diverses, et sollicite la prise en compte, coûteuse sur le plan cognitif, d'une pluralité de paramètres. La complexité du phénomène a pour contrepartie l'impossibilité de construire une didactique du texte écrit sur des consignes simplistes et stéréotypées du genre "un pronom doit toujours avoir un antécédent figurant dans le texte", etc.

2. Réflexion sur la nature des règles d'agencement macro-syntaxique: l'exemple de la référence pronominale

2.1. J'illustrerai la difficulté d'édicter des normes de cohésion textuelle en abordant deux exemples, relatifs tous deux à la référence pronominale. Il s'agira d'abord de l'accord en personne, puis de l'accord en genre et nombre du pronom de troisième personne.

2.1.1. A première vue, il semble évident qu'un référent donné doit être stablement désigné, dans une instance d'énonciation donnée, par une même personne, au sens grammatical du terme. Ainsi, l'extrait de copie suivant montre-t-il un glissement, à la fois inopiné et temporaire, du récit à la troisième personne au récit à la première personne. Le lecteur ne manquera pas d'y voir soit un défaut de planification, soit un lapsus psychologiquement révélateur, motivant peut-être aussi, dans ce texte, certaines inconséquences dans l'emploi des temps du passé (transition du passé

¹³ J'emprunte la notion de "fonction pragmatique" aux travaux de Berrendonner sur la variation en morpho-syntaxe (à paraître); voir d'ores et déjà Berrendonner, 1987. Pour une démonstration détaillée et une analyse plus complète des contextes d'apparition des formes sous-déterminées de pointage, cf. Reichler-Béguelin, 1993b.

simple au passé composé, du temps du "discours" au temps du "récit", au sens de Benveniste, 1959=1966):

7. Copie de Virginie, collégienne de 14 ans (orthographe et ponctuation d'origine, les italiques sont de moi):

Sale cou pour une jeune fille

Elle avait quinze ans. Elle était petite, blonde et gentille.

Il y a longtemps...

C'était une fille qui était toujours avec ses parents, n'avait pas de copines, rien du tout. Un jour qu'elle était à l'école, entreint de ranger ses affaires, une fille vient lui parler et lui dit:

- Vendredi soir je fais une fête pour mon anniversaire et tu es invitée.

Il y avait des garçons derrière, ils rigolaient. Elle se disait que c'était louche.

Une fille lui demande pour aller chez elle et les autres qui rigolent, bon tanpis.

- D'accord, je viendrais à huit heures chez toi, ciao.

Elle attendait avec impatience ce jour.

Et enfin il arriva. Elle se préparait comme il faut et partit. Arrivée là-bas, il y avait que des garçons. *Bon on a commencé à discuter et ils m'ont dit:*

- On va jouer à un jeu, tu est d'accord!!!

Le jeu consistait à boire un verre de coca et dans le verre ils ne lui ont pas dit ce qu'il y avait. Alors elle a bu son verre et elle se sentit toute bizarre... (...)

Le paradoxe est qu'une telle instabilité référentielle peut aussi apparaître comme un procédé stylistique valorisé, sous la plume de narrateurs qui construisent délibérément leur autobiographie tantôt à la première, tantôt à la troisième personne: ainsi procède Barthes dans son *Roland Barthes par lui-même* (Seuil, 1975). Chez l'auteur de 8, le changement de repérage référentiel se produit à l'intérieur même d'une phrase graphique, sans que cela corresponde, comme c'est en principe le cas chez Barthes, à une articulation forte du texte, rubrique ou paragraphe:

8. Alexandre Eiffel s'assura que personne ne pouvait le surprendre et escalada l'arbre avec difficulté. Son corps alourdi avait désappris les mouvements souples qui lui permettaient naguère de grimper à toute vitesse; *et mon costume ne facilitait pas mon ascension.* (A. Jardin, *Le petit sauvage*, les italiques sont de moi)

La difficulté qu'il peut y avoir, pour un sujet, à se décentrer en parlant sur la durée de lui-même comme s'il s'agissait d'un autre, difficulté que les textes littéraires peuvent de la sorte thématiser, explique peut-être également certaines "fautes" plus caractérisées d'accord en personne. Dans ces quatre extraits d'annonces matrimoniales, l'incidence du phénomène est en effet, à première vue du moins¹⁴, micro-syntaxique:

9. JH de 45 ans 170/67, libre, vivant seul dans la région lausannoise, physique agréable, spontané, gai, sportif à *mes* heures, espère tomber amoureux d'une femme, ... (*Hebdo*, 5.3.92)

10. Etudiant suisse, 24 ans, cherche travail pour août, septembre, afin de pouvoir financer la suite de *mes* études. (*Tribune de Genève*, 23.6.88)

11. Jeune adulte 25 ans, gay, séro+, romantique et masculin, cherche son ami, qui comme *moi* ai (*sic*) un moral de titan, du temps et un coeur. (*GHI*, 24.12.92)

12. Jeune femme (23) partagerait tendresse, câlins, éclats de rire avec jeune femme aimant se balancer, improviser, rêver (...) et que le feeling poussera à *m'*envoyer un petit mot curieux plein de fantaisie, de surprise ou de ce que tu voudras. (*Hebdo*, 17.12.92)

Dans de tels exemples, seule la prise en compte des paramètres énonciatifs et du genre textuel en cause permet au décodeur de conclure, en dépit des instructions sémantiques associées au système des personnes, à l'identité du référent visé tantôt par une marque de troisième, tantôt par une marque de première personne¹⁵.

¹⁴ Certaines structures font en effet l'objet d'une métanalyse entre micro- et macro-syntaxe, en ce sens qu'elles supportent deux modélisations grammaticales concurrentes. Berrendonner, 1990, en fait la démonstration pour le cas de certains détachements (tantôt conçus comme régis, intra-clausaux, tantôt conçus comme non-régis, formant à eux seuls une clause indépendante), ainsi que pour les relatives appositives. Il est probable qu'une métanalyse du même genre puisse affecter certaines appositions (cf. exemple 9), les participiales ou les infinitives (cf. exemple 10), constituants qui montrent tous à l'occasion, et en particulier dans les copies d'élève, des signes d'autonomisation syntaxique. La limite entre combinatoire micro- et macro-syntaxe ne passe donc pas forcément par les limites propres à la phrase graphique, qui transcrit souvent une structure périodique agencant plusieurs clauses. Notons encore que si 9 et 10 peuvent à la rigueur s'expliquer, en raison du style télégraphique propre à ces annonces, par l'ellipse d'un *moi* ou d'un *je*, il n'en va pas de même dans 11 et 12 où "cherche *son* ami" et "partagerai" présentent des marques explicites de 3e personne.

¹⁵ Dans le texte suivant, et contrairement à 8-12, la transition se fait de la première à la troisième personne:

2.1.2. Au vu des séquences 7-12, inégalement valorisées, que dire des jugements de déviance susceptibles d'affecter une fluctuation dans la référence personnelle? D'abord, que la disqualification d'un tel phénomène n'a rien de systématique; ensuite, que la façon dont il est reçu n'est pas indépendante de ce que le décodeur sait de l'encodeur: le texte d'un écrivain, à qui l'on prête des intentions stylistiques lucides, n'est pas lu de la même manière que celui d'un apprenant, soupçonné *a priori* de maladresse ou d'inconséquence (cf. 7 vs 8). La plus ou moins grande tolérance face une éventuelle "faute d'accord" en personne du type 9-12 dépendra probablement aussi, même à un niveau inférieur de la structure, de facteurs externes: type de texte en cause, niveau d'attention du lecteur, propension ou non de ce lecteur à concevoir la phrase graphique comme une structure syntaxiquement connexe, où l'implicite et l'ellipse n'ont pas de place, plus ou moins grande disposition du décodeur à construire un "modèle psychologique" légitimant l'encodage, etc. Dès lors, le phénomène référentiel incriminé dans 7 révèle plus une infraction à certaines normes de genre qu'un déficit "linguistique" à proprement parler. On voit d'ailleurs le parti qu'il est possible de tirer, en didactique de l'écriture, d'une erreur comme le passage signalé de 7: il suffirait que ce passage soit réinvesti dans un autre contexte, soumis à un contrat narratif différent, pour que le changement de personne puisse y devenir pleinement acceptable.

2.2.1. Passons à un autre exemple, qui reprend et prolonge le problème du pronom de troisième personne dans son emploi non lié (cf. 1.4.2. et 1.4.3.)¹⁶. Ce signe est un anaphorique-déictique au sens classique, ou encore un pointeur (voir n. 6). Son contenu sémantique, très ténu, se limite à une information de type catégoriel (marque de genre, neutralisée au pluriel et en cas d'éllision), et à une marque de nombre, associées à un présupposé existentiel (cf. Ducrot, 1980:118). Ces

Vraiment envie de *m'*engager dans une superbe histoire, jeune homme de 33 ans, pas mal du tout, 1m90, sympathique, bonne situation, aimant donner le meilleur de *moi-même*, artiste, un peu farfelu, s'intéressant à tout et autodidacte, sportif touche-à-tout, bon vivant, aimerait rencontrer une femme jolie et sympathique avec ou sans enfant, pleine de surprises et de passion pour pouvoir, ensemble, faire un bon bout de chemin. (*Hebdo*, 18.2.93)

¹⁶ Les propos qui suivent valent en effet pour le pronom en emploi "libre" ou non lié (comme dans: A. *Le facteur; est passé. Il; a apporté un mandat*), et non pour le pronom lié, dont l'apparition est structurellement contrainte (B. *Le facteur; dit qu'il; ne passera pas la semaine prochaine*). La distinction entre *liage* et *pointage* (ou *anaphore vraie*) repose sur les propriétés commutationnelles des marqueurs concernés. Dans A, *Il* pourrait être remplacé par un SN démonstratif (*Ce brave homme*) à conditions référentielles égales, alors que dans B, la même manoeuvre introduirait forcément une disjonction référentielle (B. *Le facteur; dit que ce brave homme; ne passera pas la semaine prochaine*). Pour plus de détails sur cette distinction, qui recoupe le clivage entre micro-syntaxe et macro-syntaxe, cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989.

propriétés de contenu sont réinterprétables comme une instruction anaphorique ou déictique, en l'occurrence une instruction d'identification avec un référent dont l'existence et (en principe) la dénomination sont considérées comme incluses dans le savoir partagé par les interlocuteurs. En revanche, aucune indication explicite n'est donnée par le pointeur pronominal lui-même ni sur la nature du référent, ni sur sa localisation (proche ou lointaine, *in praesentia* ou *in absentia*), ni sur la façon dont l'information de son existence est contextuellement garantie (par des moyens linguistiques, comme dans les cas les plus typiques d'anaphore ou de cataphore, par calcul déductif ou abductif à partir de l'information disponible, ou encore situationnellement).

2.2.2. Prise à elle seule, l'instruction sémantique associée au pronom ne permet donc nullement de calculer à coup sûr l'identité du référent visé, notamment en cas de concurrence topicale. En vertu de cette sous-spécification, l'interprétation référentielle du pronom implique des connaissances qui, certes, sollicitent le niveau linguistique, mais tout en l'excédant largement. Même les marques de genre et/ou de nombre, qui semblent fournir un indice formel solide pour la sélection d'un référent, n'ont rien d'absolument déterminant, tant il est vrai qu'en macro-syntaxe, la notion d'"accord" résulte d'une extension terminologique abusive. On le vérifiera dans un certain nombre d'exemples où le pronom en italique n'est nullement "accordé" avec ce qui, en grammaire traditionnelle, passerait pour son antécédent. De telles séquences sont si routinières, sous les plumes les plus diverses, qu'il paraît difficile de les attribuer à un quelconque défaut de compétence textuelle.

13. Nous recherchons un système moins onéreux. Il semblerait que la voirie de Paris ait trouvé des solutions intéressantes; nous irons prochainement *leur* rendre visite. (*Journal de Genève*, 13.7.93)

14. La couleur, c'est la liberté. *Elles* se mélangent, se superposent, s'opposent et se répondent. (*Marie Claire*, avril 1993, début de texte)

15. (Nouveau paragraphe, suivant une description de lieu.) Rien n'est moins rare qu'un sorcier à Guernesey. *Ils* exercent leur profession dans certaines paroisses, et le XIXe siècle n'y fait rien. (V. Hugo, *Les travailleurs de la mer*, Garnier Flammarion, p. 118).

16. Au hasard des allées tout ce que Moscou compte en nouveaux riches aux fortunes bien ou mal acquises se livre aux délices nouveaux du "shopping". A bord de *leurs* belles voitures étrangères *ils* fendent la foule qui se presse aux abords du magasin, (...). (*Journal de Genève*, 31.5.93)

17. "Je n'ai rien fait de mal. J'ai tué par amour pour mon peuple. Les victimes n'étaient pas innocentes. *Ils* essayaient tous les jours de prendre mon pays. (...)" (*L'Hebdo*; 12-18.11.92)

Les enchaînements de ce type reposent parfois sur l'actualisation d'inférences logicoïdes très courantes, du genre de celles qui fondent les anaphores associatives (inférences du collectif à la classe ou du type à la classe, aboutissant à un rappel au pluriel après mention d'un introducteur au singulier; inférence d'une dénomination catégorielle à partir d'une autre dénomination, aboutissant à une discordance de genre entre l'introducteur et le pointeur, etc.¹⁷). La notion classique d'antécédent, aussi bien que le rôle de "contrôleur" morpho-syntaxique qui lui est traditionnellement dévolu, y sont définitivement compromis (cf. Valentin, 1983). Ainsi est-il facile de montrer que dans 15, le rappel au pluriel *Ils* exploite *le contenu global* de l'énoncé qui précède "Rien n'est moins rare qu'un sorcier à Guernesey", dont se laisse déduire l'information "Il y a beaucoup de sorciers à Guernesey". Impossible d'y voir, sans relais mémoriel, un chaînage direct entre *un sorcier* et le pronom de rappel. D'une autre manière encore, l'exemple 16 illustre la différence de nature entre la combinatoire à l'échelle intra-phrastique et la combinatoire à l'échelle discursive: le verbe *se livre* s'accorde morpho-syntaxiquement au singulier avec la tête du SN complexe "tout ce que Moscou compte en nouveaux riches aux fortunes bien ou mal acquises", alors que ce SN, sémantiquement, représente un collectif; au contraire, le rappel extraphrastique *ils*, pour des raisons limpides de compatibilité contextuelle immédiate, porte sur la classe "les nouveaux riches...". Il serait erroné d'en conclure que la frontière entre accord grammatical strict et accord *ad sensum* passe toujours par la limite de la phrase graphique, tant s'en faut (cf. n. 14). Mais les exemples du type 18 et 19, où le manquement à l'accord se produit clairement dans

¹⁷ Les grammaires classiques en donnent des exemples au titre de la syllepse du nombre ou du genre. Pour une étude systématique des inférences mises en jeu dans les emplois dits "indirects" du pronom, voir Reichler-Béguelin, 1993, repris et complété dans Berrendonner *et alii*, à paraître. Relevons que la notion d'inférence est ici prise au sens le plus large, puisqu'elle désigne d'une part une forme de calcul permettant de changer de point de vue sur un objet donné (par exemple, de l'objet conçu comme type à l'objet conçu comme classe, cf. 14), d'autre part une forme de calcul qui permet de déduire l'existence d'un objet à partir d'un autre objet, ou d'un objet à partir d'une prédication (cf. plus bas 20-21, 39-40).

un cadre micro-syntaxique, seront bien plus facilement relevés comme erreurs ou accidents de performance, quand même ils révèlent des inférences comparables à celles qu'on vient de voir:

18. Loin de contrarier sa vocation, sa famille la stimula et aida *leur* "futur Michel-Ange" comme l'appelait ironiquement sa mère. (*La Liberté*, 7.3.92; la forme de pluriel *leur* traduit une inférence collectif > classe, comme dans 13 et 16, inférence qui est peut-être favorisée par la présence d'une citation.)

19. Alice Miller remarque que les enfants victimes de cette "pédagogie noire" en parle, une fois devenu adulte, d'un air détaché... Et surtout qu'*il* la perpétue (...)... (*Journal de Genève*, 31.10.92; l'inférence classe > type dont témoigne *il* est, probablement, anticipée dans l'erreur d'accord sujet-verbe *les enfants ... en parle*)

Quant à 17, exemple où la "discordance" entre introducteur et forme de rappel touche le genre et non le nombre, il révèle une certaine propension à faire fluctuer, dans la mémoire discursive, la dénomination attribuée à un référent donné. Ce phénomène se produit souvent, par exemple quand ce référent a été introduit dans le texte sous une dénomination catégorielle quelque peu inhabituelle, ou encore, en cas de référents animés et sexués, quand ceux-ci ont été désignés par un terme dont le genre "grammatical" est non congruent avec le genre "sémantique". D'où la fréquence, dans les textes, de séquences comme: ...*des personnes...Ils, ...la star...Il, un mannequin ...Elle*, etc. (on en trouvera toute une collection d'exemples dans Reichler-Béguelin 1993:343-350). Il faut en conclure que les étiquettes lexicales aptes à désigner un référent donné (notamment celles qui sont usuelles et rituelles, et/ou qui correspondent au "niveau de base" du point de vue de la catégorisation) sont incluses *ipso facto* dans la mémoire discursive en tant qu'attributs de l'objet.

2.2.3. D'autres attestations mettent en cause, plus radicalement encore, la notion classique d'"antécédent", le pronom paraissant dépourvu de tout appui lexical dans son contexte linguistique. C'est alors non seulement le référent lui-même, mais aussi une classe, plus ou moins vague selon les cas, de dénominations susceptibles de lui être appliquées, qui doivent être (re)construites par le décodeur sur la base des informations contextuelles:

20. <Il est question d'un acteur célèbre.> Pourtant son oeuvre maîtresse est en gestation. "Je vais être papa! Je voulais l'appeler Césarienne, ma femme n'est pas d'accord!" (*Le Matin*, 25.3.93)

21. c'est le premier mec normal de ma vie ... et figure-toi que je suis enceinte eh bien il est content... il veut même *le* garder (C. Bretecher, dans une bande dessinée du recueil *Les mères*)

22. Vendredi 3 janvier 1992. Poème: Il n'y a personne nulle part/ le silence est celui de la mort/ j'ai hâte de sortir dans le soir/ courir vers l'enfant que j'adore/ j'ai fait sauter toutes les prisons qu'*ils* inventaient pour me meurtrir/ je détruirai tous les barrages/ mais je suis loin d'être pressée. (extrait d'un journal intime, *Marie Claire*, mars 93)

23. Quand on travaille, on n'aspire qu'à *elle*. Et quand *elle* est là, c'est parfois la panique. Comment va-t-on occuper ces longues journées qu'une pointeuse ne rythme plus? (*Genève Home Informations*, 25.2.93; début d'un bref texte intitulé *Loisir*, enchaînant par la suite sur un fait divers. "La retraite", à laquelle on pense comme référent potentiel -et obsessionnel- de *elle*, ne figure nulle part dans le texte).

Dans l'exemple 20, on peut interpréter le pronom comme rappelant (de manière floue, et sans prétention à l'exhaustivité) *l'enfant*, *le bébé*, voire *la fille*; l'existence du référent en mémoire discursive est déductible associativement à partir de l'information "Je vais être papa," qui met en jeu un terme relationnel¹⁸. Quant à 22 et 23 (qui peuvent être rapprochés de 6), ils montrent des cas où l'interprétation référentielle est le plus nettement laissée à la seule charge du décodeur: le pronom n'est pas unifiable avec du "déjà mentionné", ni avec un référent inférable du contexte antérieur, et il semble avoir pour rôle de remplir, à moindres frais et en toute économie d'investissement lexical, une place de sujet ou d'argument ouverte par le prédicat qui l'intègre (cf. Charolles et Sprenger-Charolles, 1989: 179-180, dans la foulée de Blanche-Benveniste *et alii*, 1984). C'est d'ailleurs par surinterprétation de ce prédicat intégrateur, et en maximisant sa pertinence (au sens de Sperber et

¹⁸ L'exemple 21, explicable de manière tout à fait analogue, me fait douter que dans 20, le pronom puisse passer pour rappeler *son oeuvre maîtresse*, désignation plus ou moins métaphorique prise en charge par une autre instance d'énonciation. Quoi qu'il en soit, l'exemple fonctionnerait même si la formule précédant le discours direct était simplement "Il s'est confié à moi", sans nul candidat au rôle d'introducteur du référent.

Wilson, 1986), que le décodeur est en mesure de construire au moins un halo flou de propriétés spécifiant le référent visé (par exemple, dans 22, les propriétés [être un tortionnaire], [être répressif], etc.)

2.2.4. Forme de rappel par excellence, le pointeur pronominal ne porte donc pas toujours des marques morphologiques congruentes avec son introducteur, lequel peut aussi rester implicite; cela sans que soit forcément compromise, au demeurant, la réussite de l'acte de communication. Ces exemples confirment ce qui a été avancé plus haut: les règles de bonne formation textuelle ne se laissent pas formuler en termes simples de contraintes de co-occurrence entre des unités de surface. C'est donc par une approximation commode, mais trompeuse, que le modèle morpho-syntaxique de l'accord inspire les conceptions "textualistes" de la référence pronominal. En discours, à l'écrit comme à l'oral, l'utilisation d'un pronom non lié sera jugée appropriée ou non en fonction d'un certain état de la mémoire discursive et/ou d'un certain contrat de communication entre les interlocuteurs, plutôt qu'en fonction de l'état du contexte linguistique.

3. Source des déviations dans le marquage de la cohésion

3.1. Dès lors, on ne s'étonnera guère de constater que les "maladresses référentielles" des scripteurs inexpérimentés *ne s'actualisent pas dans des structures superficielles spécifiques*. Le problème qui demeure, en conséquence, est de savoir quels facteurs conditionnent la perception de telle ou telle opération référentielle comme erronée ou malvenue. En fait, la tolérance du lecteur paraît dépendre essentiellement de son aptitude à conjecturer sur l'encodage, et surtout *de sa disposition à admettre les "bonnes raisons"* (plus ou moins discrètement mises en scène par le texte lui-même) *qui ont conduit à moduler le pointeur dans un sens ou dans un autre* (cf. 1.4.3). D'un point de vue normatif, tous les objectifs de l'encodeur ne sont toutefois pas perçus comme également légitimes: ainsi celui consistant à réduire le coût d'encodage, se concrétisant dans un pointage allusif ou nonchalant, est, à moins de circonstances particulières, jugé moins fondé que le souci de faciliter le travail du décodeur par le biais d'un pointage désambiguïsant. Dans la langue écrite, en français tout au moins, le rôle reconnu au principe de coopération avec le destinataire est hypertrophié, et l'activité inférentielle compensatrice du décodeur peut difficilement être requise sans raison particulière. Quand le pointage sollicite une inférence, l'impression de déviance semble aussi dépendre, parfois, du caractère plus ou moins recevable logiquement de cette inférence; mais un conflit

normatif est rarement imputable à des motifs purement logiques, sans qu'entre en ligne de compte, d'une manière ou d'une autre, le degré de connivence culturelle et idéologique entre les partenaires de l'interlocution.

Enfin, pour ne pas passer à côté d'un paramètre contextuel important, il faut souligner que le paradigme des marqueurs aptes à rappeler un objet de discours s'accroît notablement *chaque fois que le lecteur est amené à épouser le point de vue, sur cet objet, d'un sujet de conscience inférable du texte*. Les contextes d'hétérogénéité énonciative, de discours indirect libre, de pensée représentée et d'"opacité" référentielle en général, vont de pair avec une tolérance accrue du décodeur face aux formes de pointage non canoniques (Reichler-Béguelin, 1993b).

3.2. On trouvera dans ce paragraphe un inventaire des principaux phénomènes susceptibles d'être sanctionnés comme maladrotes référentielles par les enseignants de langue dans les textes d'apprenants. Pour gagner du temps, je me permets de renvoyer, le cas échéant, à des exemples déjà commentés précédemment. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que certains exemples mentionnés sous une rubrique puissent également figurer sous une autre.

A. Modification inopinée du repérage énonciatif

A l'exemple 7, examiné plus haut sous 2.1., on ajoutera le début de texte ci-dessous. Cette copie révèle une évidente difficulté à gérer et à stabiliser la référence temporelle (mélange, parfois à l'intérieur d'une même clause, de l'"ancrage disjoint" et de l'"ancrage conjoint"- cf. l'alternance de marqueurs caractéristiques du "récit" et du "discours": *Quelques jours plus tard... Dernièrement*):

24. Sa musique parfois me prend comme une mer...

Le jour de mes vingt ans, mon ami m'a joué quelques morceaux sur son clavier, sa musique me prend comme une mer agitée. Je lui ai proposé de s'inscrire dans un groupe, car, je suis sûre qu'il aurait beaucoup de succès. Quelques jours plus tard, il m'apprit qu'il est engagé au bar des Allées. J'étais vraiment très heureuse pour lui. Dernièrement, il fut licencié de sa place de travail, comme mécanicien sur voitures, car l'entreprise a fait faillite. Le vendredi soir, il joua son premier concert, les gens étaient ébahis, ils n'ont jamais vu quelqu'un jouer aussi bien, je suis très fière de lui, ça me fait énormément plaisir. (etc.) (examen d'apprenti, Neuchâtel)

B. Problèmes de modulation des pointeurs

Cette rubrique rassemble une grande catégorie de faits relatifs au choix d'un outil de pointage en fonction du contexte (cf. 1.4.2 et 1.4.3). Sont incriminés, de ce point de vue, les phénomènes suivants:

a) Rappels non désambiguïsants

Coûteux pour le décodeur, ils se produisent quand un pointeur, de par son sémantisme, est susceptible de référer concurremment à deux ou plusieurs objets de discours, et que le contenu de l'énoncé incluant ce pointeur ne suffit pas à lever nettement l'ambiguïté:

25. Depuis le vers 643, Phèdre met lentement en place son plan pour se déclarer à Hippolyte. Mais en fait, si Hippolyte n'avait pas encore un espoir en un éventuel retour de Thésée (v.619) et ne croyait pas fortement en l'amour que Phèdre *lui* porte, il aurait déjà décelé les intentions de Phèdre (...) (Copie d'étudiant, Université de Lausanne, 1992; annotation du correcteur: équiv.)

26. Bernard Tapie, ministre de la Ville, est accusé par son ex-associé Georges Tranchant de l'avoir lésé lors de la revente de Toshiba. Quelques millions versés au plaignant aideront à *son* demi-blanchiment. (*L'Hebdo*, 18.2.93)

27. De même la morale stoïcienne, très stricte en matière de sexualité, rendait héroïque celui qui pouvait s'y cantonner. (Etudiant Lausanne, 1993)

28. Au cours de ce passage, et surtout dans le reste de la lettre, Claire voit qu'on peut parler de politique sans utiliser de rhétorique, et l'abandonne peu à peu; elle se rend compte qu'*elle* concerne la vie de tous. (Copie d'étudiant, Université de Lausanne)

Les équivoques référentielles tiennent à la concurrence, en mémoire discursives, de deux objets auxquels l'anaphorique problématique peut, en théorie du moins (cf. 25-27), référer de manière relativement équiprobable, ou quand l'objet de discours visé par l'encodeur semble moins accessible en mémoire que son concurrent (28). Elles surviennent de manière particulièrement caricaturale quand deux objets de discours, marqués l'un [+humain], l'autre [-humain], sont en rivalité

pour le statut le thème principal, ou de référent privilégié des pointeurs pronominaux. C'est alors souvent le référent [+humain], pourvu d'un coefficient d'accessibilité supérieur, qui, dans un premier temps au moins, l'emporte au décodage (29), parfois même si l'autre référent a été introduit plus fraîchement dans le texte (30):

29. Je lève la tête. Je vois une guêpe. Maman fait des confitures. *Elle* se pose sur le bord du pot. (Elève, cité dans *La foire aux cancrès*)

30. Ma grand-mère vit toute seule à la campagne. Elle possède une poule et un chien. Montée sur un escabeau, *elle* glousse toute la journée. (*Id.*)

Dans les deux exemples suivants, la difficulté de décodage est liée à l'occurrence, à courte distance, de deux marqueurs de forme identique (*elle* et *son*), mais non coréférentiels:

31. ...un objectif commun: offrir des prestations de haut niveau, afin que l'Université rende à la société les services qu'*elle* est en droit d'attendre d'*elle*. (Université de Lausanne, brochure d'informations, 1991)

32. Il <Hippolyte> va en outre rétablir le véritable réseau des relations unissant les personnages dont Phèdre a confondu les identités, et les places respectives qu'ils y occupent: ainsi lui rappelle-t-il que Thésée est *son* propre père et qu'il est *son* époux; (...) (Etudiant Lausanne, 1992; annotation du correcteur: réf. équiv.)

Dans de tels exemples, l'interprétabilité du pointeur n'est pas sérieusement en cause. Ce qui fait l'objet de la censure, c'est le défaut de coopération de la part de l'encodeur à l'égard du décodeur, ce dernier se trouvant éventuellement obligé de réviser une première interprétation absurde ou invraisemblable.

En contexte scolaire ou académique, il est vraisemblable que l'artificialité relative des conditions de la production écrite favorise l'utilisation par les élèves ou étudiants de pointeurs sous-déterminés et équivoques: ainsi l'auteur de 25, comme celui de 31 ci-dessous, mise-t-il sans doute inconsciemment sur le fait que le lecteur-destinataire du texte connaît parfaitement l'argument de la pièce de Racine. La règle du genre -pas toujours explicitée avec une clarté suffisante- veut cependant que le

scripteur construisent la référence en fonction d'un destinataire non informé, indépendamment de ce qu'il sait du récepteur effectif.

La prévention des équivoques référentielles représente une difficulté majeure et un obstacle persistant dans le maniement de la langue écrite¹⁹, alors que la communication orale en situation permet la désambiguïsation des pointeurs grâce aux multiples ressources de la mimo-gestualité. Le souci de prévenir les équivoques peut d'ailleurs, à son tour, donner lieu à des maladresses d'écriture, par exemple le rattrapage *a posteriori* un peu besogneux que montre 33, dans un contexte syntaxico-référentiel parallèle à 32:

33. Tout en restant le plus respectueux possible Hippolyte lui fait clairement comprendre que son discours est une injure à *son* (Hippolyte) père et à *son* (Phèdre) mari, autrement dit, qu'elle commet un inceste et un adultère (...) (Etudiant Lausanne, 1992; les parenthèses spécifiant les référents sont de l'auteur.)

Ce même souci est à la source de phénomènes d'hypercorrection dans l'utilisation de certains pointeurs spécifiques de l'écrit comme *celui-ci* ou *ce dernier*, en principe spécialisés pour le rappel par proximité en cas de concurrence topicale, mais utilisés parfois de manière superflue (34) voire à contre-emploi (35 -37):

34. Les locataires désirant faire traiter leur appartement, sont priés d'être présents à cette date, ou de confier leur clef munie d'une étiquette portant leur nom, chez le concierge.

Afin de faciliter la tâche de notre opérateur, nous demandons à *ces derniers* de bien vouloir débarrasser leurs placards de cuisine (...)

35. Concernant la révision de la loi sur l'asile, le Conseil fédéral demande au peuple une délicate prise de conscience.

Toutefois, après lecture de l'avis de *ce dernier*, l'on s'aperçoit qu'il y aura moins de place pour les agents déstabilisateurs et une plus grande entraide pour les vrais réfugiés... (presse)

36. Hippolyte déclara sa flamme à Aricie, *celle-ci* étant réciproque. (Etudiant de deuxième année, Lausanne, 1992)

¹⁹ Relevons que les exemples 25-28 ne sont pas dus à des scripteurs débutants, pas plus, d'ailleurs, que 31-37.

37. (...) Le passage se fait progressivement. Phèdre prend d'abord le prétexte de la ressemblance d'Hippolyte avec Thésée pour le substituer à lui, puis elle évoque Ariane avant de s'attribuer le rôle que sa soeur joua autrefois et de s'imaginer sauvant Hippolyte de façon plus héroïque encore qu'Ariane le fit pour Thésée.

Hippolyte affolé de ce qu'il entend et soupçonnant maintenant la signification des paroles de *celle-ci* pousse alors une exclamation ("Dieux!") qui vient interrompre le rêve de Phèdre et la ramène directement à la réalité. (Etudiant de deuxième année, Lausanne, 1992)

De tels emplois de *ce dernier*, *celui-ci* sont révélateurs de la façon dont s'opère l'encodage de la référence: en fonction de l'état des données mémorielles plutôt que par rapport à du "déjà-dit". Ils révèlent également la dissymétrie intrinsèque qui existe entre processus d'encodage et processus de décodage, dissymétrie qui se concrétise ici en incident de communication. Par principe en effet, le décodeur prétend s'en tenir à la lettre des contenus verbaux, et donc à une conception "géographique" de la proximité, alors que l'encodeur a tendance à privilégier -s'il n'y prend garde- une conception cognitive et psychologique de la proximité.

b) Rappels sous-déterminés non légitimables énonciativement

Un autre cas très fréquent de rappels sous-déterminés concerne les *ils* génériques, qui désignent, à peu de frais pour l'encodeur, un actant non introduit explicitement dans le contexte. Alors que ces *ils* apparaissent en grand nombre à l'oral comme dans les écrits non surveillés, le français normé leur préfère en général des anaphores associatives plus explicites, par SN définis (p. ex. *les élèves* dans 39, *les publicistes* ou *leurs auteurs* dans 40):

38. [Contexte: on trouve un chat] nous alon partou et nou dison si le chat *ler* apartiën. (Louise, 7 ans; = nous allons partout et nous disons si le chat *leur* appartient)

39. C'était une photo dont Carole était fière: Un dauphin passait dans un cerceau rouge que tenait un homme en combinaison. Elle était très bien réussie. Carole l'avait prise durant une course d'école. *Ils* avaient visités un

parc nautique où *ils* avaient pu assister au superbe spectacle des dauphins dressés. (Louise, 12 ans)

40. Les pubs pour les voitures sont très bien réalisés parce qu'ont voient bien l'objet présenter mais *ils* ont t'endance à abusés. (Copie d'un apprenti menuisier, 16 ans1/2, corpus Paris X-Nanterre)

Ces exemples sont intéressants à comparer avec 22, où la sous-détermination du pointeur "passait" nettement mieux. Il faut en attribuer la cause à une norme de genre: 22 est extrait d'un journal intime, type textuel qui se donne d'avance comme étant à l'usage personnel du décodeur, et où le suspens de l'aide au décodage et le recours aux faits de "deixis mémorielle" sont pour ainsi dire de règle (Reichler-Béguelin, 1989:310 et 1993b). De surcroît, dans cet usage, *ils* désigne fréquemment, par euphémisme, un actant collectif hostile, dangereux, mal défini, bref, "innommable" pour une raison ou pour une autre: interprétation compatible avec le contexte de 22, mais guère avec ceux de 38 à 40.

Quant aux autres cas, en particulier ceux de pronoms qui rappellent un référent inanimé non introduit, ils sont sanctionnés chaque fois que le caractère allusif du pointage n'est pas motivé par des conditions particulières pesant sur l'encodage (tabou lexical, "référent obsessionnel", surmarquage d'un discours rapporté, cf. *infra* sous 4.2.):

41. Je traversai le mur et me retrouvai à l'intérieur. *Elle* était simple. (Copie d'élève; *Elle* = [*la pièce, la chambre*])

Ces rappels pronominaux elliptiques, reposant parfois sur des raisonnements associatifs logiquement aléatoires (38, 43) ou trop complexes (42)²⁰, font partie des déficits qui caractérisent le plus nettement les scripteurs inexpérimentés:

42. Dans la tête des enfants, il se passe beaucoup de choses, par exemples: on leur lit et ils s'imaginent *le* voir. (Mathilde, 10 ans)

43. Dans une maison on discute de chose *leur* mère intervient en pleine discussion. (Début de copie, élève de 13 ans)

²⁰ Dans 42, *le* désigne quelque chose comme "le contenu raconté", qui doit être construit associativement à partir de l'actant objet, lui-même implicite, impliqué par *lire*. Dans 43, le début du texte ne permet pas de valider en mémoire la présence d'un référent "les enfants": *leur mère* représente dès lors une sorte de coup de force présuppositionnel.

On comparera toutefois 6, et aussi 23, où un auteur exploite, délibérément semble-t-il, l'effet d'énigme associé à cet usage du pronom. J'ai aussi relevé, sur une enveloppe fermée, le texte intégral suivant:

44. A Genève, 175 personnes /'ont, + de 3000 personnes /e sont...

L'enveloppe contenait des informations sur un foyer accueillant les malades du sida.

c) Paraphrases lexicales non légitimées par le contexte: voir plus haut les exemples 4 et 5

d) Rappels redondants

Entrent sous cette rubrique les pointeurs qui, dans un contexte donné, pourraient, sans incidence pour l'interprétation, être remplacés par un pointeur informationnellement plus économique. Ainsi, dans la seconde phrase de l'extrait 45, *l'homme* apparaît-il comme une redénomination non fonctionnelle du référent, qui, à ce point du texte, pourrait être désigné simplement par *il* (le plus-que-parfait "avait avalé" suffit à ce que le référent soit ressaisi en tant qu'homme, et non en tant qu'aigle, malgré la transformation dont il a été l'objet). L'effet de redondance qui en résulte est sans doute accru par la répétition, dans la même séquence, du lexème *produit*.

45. L'homme était transformé en un gigantesque aigle royale. Le produit que *l'homme* avait avalé était un produit qui servait à transformer des animaux en humain, mais nul ne savait que sapouvait marcher dans le sens contraire.
(Copie d'apprenti maçon, 17 ans, corpus Paris X-Nanterre)

C. Rappels logiquement contestables, ou révélant des conflits dans les représentations culturelles

La forme prise par certains rappels pronominaux révèle, on l'a vu, l'actualisation de calculs à base logique (2.2.2.) Or certaines inférences paraissent plus sollicitées que d'autres. Il se peut ainsi que l'inférence classe-> type dont témoignent 46 et 47 (et aussi 19) soit moins routinière et moins aisément exploitable discursivement que l'inférence symétrique type-> classe, qui passait pour ainsi dire

inaperçue dans 14 ("La couleur, c'est la liberté. *Elles* se mélangent, se superposent..."):

46. A la naissance les oursons sont très petits. *Il* grossit vite. (Copie d'élève, école primaire)

47. Pour les vignes, le problème est moins grave du fait que *sa* croissance n'est que peu avancée à cette époque. (*La Suisse*, 16.4.91)

En l'état actuel de mon corpus, et sous bénéfice d'inventaire, le rappel au pluriel d'un référent introduit par un collectif ou un nom de type semble en tout cas plus banal et mieux représenté statistiquement que le phénomène inverse, consistant à rappeler au singulier un référent déjà introduit au pluriel par un nom de classe, même si cette dernière configuration se rencontre aussi sous la plume de certains élèves²¹:

48. Des problèmes se posent quand il faut veiller Adèle (la défunte). *Celui-ci* réglé par le curé, des jeunes filles restent au chevet d'Adèle. (Copie d'élève, 14 ans, corpus de Daniel Martin)

49. (...) il vit des requins dormir, et il découvrit un endroi très bizarre ou il y avait des tats et des tats de bateaux et *il* avait l'air en bonne état. (Copie d'élève, 14 ans²²)

La question de la plus ou moins grande recevabilité des inférences à l'oeuvre dans ce type d'anaphores mériterait toutefois de plus amples développements. Etant donné la tolérance plutôt large dont les phénomènes abductifs font l'objet en discours, il n'est en effet pas facile de déterminer si la déviance de 46-49 tient à un

²¹ Ce n'est sans doute pas un hasard que tous les cas de "syllepse du nombre" collectés par Grevisse¹², pp. 998-999, contiennent un pronom au pluriel après un "antécédent" au singulier, et non l'inverse. D'un point de vue strictement logique pourtant, type et classe sont des notions duales, qui s'impliquent l'une l'autre.

²² Dans la copie en question, ce curieux rappel au singulier, qui porte sur un objet de discours introduit par un pluriel hyperbolique (*des tas et des tas de bateaux*) est peut-être dû à une sorte d'anticipation psychologique sur la suite du récit. Voici en effet comment se poursuit le texte:

Il allait lui manquer d'air, il dut remonter, il changea ses bouteilles et redescendit et il alla visiter ses bateaux *il découvrit la caravelle de Christophe Colomb*, il repartit pour rentré chez lui. (Les italiques sont de moi)

A moins, bien sûr, que l'on ne préfère voir dans la faute d'accord contenue dans 49 une banale erreur de transcodage oral-écrit.

problème proprement logique, ou plutôt à un problème pragmatique: dans 14 en effet, le passage à la classe assuré par le rappel au pluriel *Elles* est étroitement conditionné par le contenu sémantique des verbes *se mélanger*, *se superposer*; il permet en outre d'éviter l'ambiguïté référentielle que produirait en contexte l'emploi d'un singulier *Elle*, qui pourrait être interprété comme rappel de *la liberté*. Rien de tel dans 46-49, où les rappels pourraient tout aussi bien se faire au pluriel sans aucune incidence contextuelle indésirée, et pour le plus grand confort du décodeur.

Dans la présente rubrique entrent aussi les cas, relativement rares, dans les textes, d'anaphores associatives lexicales ressenties comme anormales:

50. L'histoire raconte la vie d'Adèle, puis sa mort. *Les veilleuses* sont les filles de Marie. (Début de résumé, élève, 14 ans, corpus de Daniel Martin)

En dépit de la grande souplesse d'emploi des expressions définies, on peut considérer que le rappel associatif *Les veilleuses* repose ici sur l'idée non communément reçue, et éventuellement contestable selon les contextes historiques et culturels, que "s'il y a un mort, alors il y a (forcément) des veilleuses auprès de lui". Sur le même thème, cet autre début de copie tient mieux compte de l'"état initial" de la mémoire discursive, et prend la précaution d'homogénéiser les représentations partagées des partenaires de l'interlocution:

51. Au village en ce temps-là, on veillait encore les morts durant la nuit. Aujourd'hui, les disparus restent tous seuls dans des morgues. (...) (Début de résumé, élève, 14 ans, corpus de Daniel Martin)

3.3. Parmi les phénomènes référentiels censurés dans l'enseignement du français écrit, on rencontre, en définitive, certaines structures qui méritent à peine d'être qualifiées de fautes, tant elles correspondent à des routines textuelles bien attestées. Un exemple comme 52 ne se distingue guère, en effet, des nombreux cas de syllepse répertoriés comme licences d'écrivains dans les grammaires traditionnelles (cf. 53), et qui permettent *l'ajustage de deux prédications*:

52. Le troupeau avance paisiblement. Les cailloux roulent sous *leurs* pieds. (Copie d'élève, 13 ans; "Les cailloux roulent sous ses pieds" produirait une bizarrerie)

53. Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin, Comme *eux* vous fûtes pauvre et comme *eux* orphelin. (Racine, *in* Grevisse¹², p. 999)

En revanche, dans le texte 54, le cumul des pointeurs pronominaux atypiques est incontestablement reçu comme un signe de déficit, comme un manquement sérieux à la cohésion textuelle:

54. D'après le sujet, je pense que la publicité est un très bon moyen pour vendre des produits nouveaux, pour forcer la population à *l'acheter*, à *l'essayer*, aussi pour faire gagner de l'argent aux entreprises. *S'ils* montrent à la publicité, une paire de baskets "ADIDAS", Pour *l'acheter*, il aurait fallu qu'*elles* soient belle, qu'*elles* ont beaucoup de couleurs vives (...) (Copie d'apprenti menuisier, 17 ans, corpus Paris X-Nanterre)

Cet extrait montre, notamment, un changement répété de perspective sur les objets de discours: l'un d'entre eux est introduit au pluriel par un nom de classe et rappelé au singulier, en tant qu'individu exemplaire ("des produits nouveaux... *l'acheter...l'essayer*"); un autre est rappelé tantôt comme collectif, tantôt comme pluralité d'individus ("...une paire de baskets "ADIDAS", Pour *l'acheter*, il aurait fallu qu'*elles* soient belle"). Cette labilité du point de vue, explicable sur le plan cognitif, facilite sans doute l'encodage du pointeur: elle lève toute nécessité de contrôle par le contexte verbal, au détriment du principe normatif général qui veut qu'à l'écrit, on s'en tienne, de quelque manière, à la lettre de ce qui a été dit. Symétriquement toutefois, cette fluctuation complique la tâche du décodeur, enclin à conférer *a priori* une certaine stabilité aux objets de discours, et porté à tirer parti au maximum des indices morphologiques superficiels (genre et nombre) pour l'interprétation référentielle des pronoms.

Les normes relatives au marquage de la cohésion ne se laissent ainsi appréhender que dans une sorte de tension entre les intérêts stratégiques de l'encodeur et ceux du décodeur, qui ne peuvent parfois se réaliser que dans deux "grammaires textuelles" distinctes et antagonistes.

4. Référence et type de medium, ou "l'oral dans l'écrit"

4.1. Je ne voudrais pas achever cette étude sur le marquage de la cohésion textuelle sans évoquer brièvement, à ce propos, le rôle du type de medium. Il est clair que

l'intervention normative, en matière de référence comme dans d'autres domaines, affecte essentiellement l'écrit, plus conventionnalisé que l'oral et tout particulièrement soumis à une "norme de saturation" syntaxique et informationnelle (Achard, 1988:70). Les types de phénomènes référentiels qui sont habituellement sanctionnés dans les textes (cf. 3.2.) restent ainsi bien souvent inaperçus dans les échanges oraux. Un exemple suffira à l'illustrer:

55. - J'ai tout préparé pour la fondue.
 - Tu as rempli le réchaud ?
 - Non, pas ça, mais par contre il y *en* a dans le tiroir. (Oral, 2. 88; *en* = [de l'alcool à brûler])

Cet emploi inférentiel et simultanément "déictique *in absentia*"²³ du pronom montre bien que la norme de présence formelle d'un "antécédent" pour les pronoms est purement liée à un certain mode de production écrit, qui tend, avec plus ou moins de rigueur, à proscrire certains phénomènes d'implication. A l'oral (même hors de toute deixis *in praesentia*), le pointage informationnellement sous-déterminé sera d'autant moins problématique que l'encodeur et le décodeur partagent une certaine complicité, complicité que le pointeur pronominal permet d'ailleurs, à l'occasion, *de signifier connotativement*. Le dialogue 55, qui n'a pas donné lieu au moindre incident de communication, illustre tout à fait le cas où la nonchalance de l'encodeur est instantanément contrebalancée soit par recours à la mimo-gestualité, soit par un raisonnement abductif coopératif de la part du décodeur.

4.2. Retombe-t-on, pour autant, en matière de référence, sur le clivage traditionnel entre langue orale et langue écrite, que beaucoup de travaux récents ont médité et aussi notablement relativisé, non seulement dans le domaine syntaxique, mais aussi en ce qui concerne certains traits du mode de production (par exemple, les faits de bribes et les traces d'improvisation, communes à l'oral et au brouillon écrit, cf. Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987)? Ici comme ailleurs, il faut au contraire admettre que "La plupart des caractères que l'on considère comme spécifiques de l'écrit se rencontrent à l'oral, et vice versa" (Rey-Debove, 1988:86). Certes, l'écrit et l'oral, en tant qu'activités langagières, sont bel et bien soumis, comme on l'a vu à plusieurs reprises dans cet article, à des contraintes d'encodage et de décodage

²³ Je vise par là le fait que le référent peut être considéré comme préconstruit en vertu de l'actant-instrument qui figure dans la valence verbale de *remplir*, mais aussi en fonction de connaissances situationnelles, extra-linguistiques.

pragmatiquement différentes, et ils impliquent des compétences spécifiques de la part des sujets; mais, d'un point de vue linguistique, *cela n'implique pas que les "produits finis" des deux activités puissent être caractérisés par des traits de surface qui seraient exclusifs à l'un ou à l'autre mode de production.*

Pour expliquer les interférences entre les deux usages, il suffit de penser au rôle des différentes formes de transcodage (ainsi dans l'exemple 21, c'est un texte qui véhicule le discours, censément oral, du personnage de bande dessinée). Les citations et les discours rapportés, en particulier, apparaissent comme un facteur d'homogénéisation extrêmement efficace entre les routines référentielles propres aux deux sous-systèmes, écrit et oral. Ainsi, les discours directs écrits contiennent très souvent des pronoms désignant des référents non explicitement introduits, mais interprétables par le lecteur comme des *"déictiques du locuteur" instancié par le texte*. Ces emplois sont, probablement, à porter au compte des procédés mimétiques de l'oral dont la littérature abonde²⁴.

56. <Contexte: Une dame sort du cinéma>

Soudain, elle se sentit poussée à terre.

- Je suis tombée sur le coude. J'ai vu les étoiles. // m'a pris mon sac. // a dû l'arracher parce que je le tenais bien. (*Tribune de Genève*, 23.1.90)

Le procédé tendant à la ritualisation, l'emploi d'un pointeur sous-déterminé va donc aussi pouvoir servir à cautionner un effet de citation, de polyphonie, de parodie, même quand le discours cité ne fait pas l'objet d'une signalisation typographique spécifique et/ou explicite:

57. Le patron va penser que vous complotez dans son dos, que vous n'êtes plus son allié (*ils* sont d'un fragile!); ou bien il va estimer qu'on lui force la main (...) (*Optima*, février 1993)

58. <Enumération de plusieurs patrons successifs, qui n'ont pas réussi à faire marcher le Landolt, célèbre brasserie genevoise> Reste l'épisode Mövenpick, l'objet de toutes les interrogations. *Ils* avaient les moyens, *ils* ont mis le paquet et *ils* se sont plantés comme les autres... (*Hebdo*, 21.1.93; Mövenpick = nom d'une chaîne suisse de restaurants)

²⁴ Voir Morel et Pinchon, 1991, ainsi que tout le reste du numéro 89 de *Langue française* consacré à "L'oral dans l'écrit".

De tels phénomènes méritent d'être signalés, dans le mesure où l'hétérogénéité discursive représente vraisemblablement *le principal obstacle à toute généralisation, à l'écrit, de la norme de saturation exigeant la co-présence d'un "antécédent" textuel dans l'emploi du pointeur pronominal*. C'est, de manière analogue, par intégration progressive de bribes d'énonciations citées dans l'énonciation citante que l'on peut expliquer la lexicalisation de nombreuses expressions contenant un pointeur, qui en viennent à être couramment utilisées "hors situation" (*l'emporter, la fermer, en vouloir, s'en sortir...*). On le vérifiera pour *en* et *là-dedans* dans la locution familière utilisée en ce début d'article:

59. Y a pas à dire, mais il *en a là-dedans* [= il a de la matière grise dans la tête, il est intelligent], le Billy Forsythe, pour vous assaisonner ses galipettes avec du Roland Barthes, du Henri Bergson, du Ernst Bloch... (*Canard enchaîné*, 13.2.89, début de texte)

De telles innovations phraséologiques prennent régulièrement naissance dans la langue française. La vitalité du processus s'explique, mais à condition seulement d'admettre que le décodeur d'un discours est considéré comme capable de restituer non seulement les conditions d'énonciation effectives du discours en cours d'élaboration, mais aussi celles, fictives, qui seraient de nature à justifier l'occurrence de tel ou tel pointeur sous-déterminé.

Bibliographie

- Achard (Pierre), "La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif?" *in* Catach (Nina), éd., *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Editions du CNRS, 1988, 67-76.
- Apothéloz (Denis), "Aspects pragmatiques de l'opération de référence: les syntagmes nominaux surdéterminés", *in* Berrendonner (Alain) *et alii*, à paraître.
- Ariel (Mira), "Referring and Accessibility", *Journal of Linguistics*, 24, 1988, 65-87.
- Authier (Jacqueline), "Paroles tenues à distance", *in* *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 1981, 127-142.
- Benveniste (Emile), "Les relations de temps dans le verbe français", 1959, repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, 236-250.
- Berrendonner (Alain), "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de Linguistique française* 5, 1983, 259-277.
- Berrendonner (Alain), "L'ordre des mots et ses fonctions", *Travaux de linguistique*, Université de Gand, nov. 1987, 9-19.
- Berrendonner (Alain), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, Gand, 1990, 25-36.

- Berrendonner (Alain), *Précis de grammaire polylectale*, à paraître.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J., "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février 1989, 110-135.
- Berrendonner (Alain), Reichler-Béguelin (Marie-José), Apothéloz (Denis), Rouault (Jacques), *Stratégies référentielles et calcul des noms*, à paraître.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Van den Eynde, K., *Pronom et syntaxe: l'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF, 1984.
- Blanche-Benveniste, C. et Jeanjean, C., *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier-INALF, 1987.
- Charolles (Michel), "L'anaphore associative. Problèmes de délimitation", *Verbum* 13/3, 1990, 119-148.
- Charolles (Michel), "Ilôts anaphoriques et anaphore associative", prépublications de la Troisième Ecole d'été de l'Association pour la Recherche Cognitive (Château de Bonas, 1-13 juillet 1991), vol. B1, 158-195.
- Charolles (Michel) & Sprenger-Charolles (Liliane), "Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms", in M.-J. Reichler-Béguelin, éd., *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Berne, Peter Lang, 1989, 159-189.
- Corblin (Francis), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz, 1987.
- Corblin (Francis), "Les groupes nominaux sans nom du français", in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 1990, 63-80.
- Cornish (Francis), *Anaphoric Relations in English and French. A Discourse Perspective*, London, Croom Helm, 1986.
- Cornish (Francis), "Agreement Phenomena in French: a Discourse-Semantic Perspective", 1987, à paraître dans *Journal of French Language Studies*.
- Cornish (Francis), "Anaphoric Pronouns: under Linguistic Control or Signalling Particular Discourse Representations?", *Journal of Semantics* 5, avril 1988, 233-260.
- Cornish (Francis), "Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours", in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 1990, 81-96.
- Dubois (Danièle), "Lexique et catégories naturelles: Représentations ou connaissances", *Cahiers de Praxématique* 21, octobre 1993.
- Ducrot (Oswald), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, 2e édition, Paris, Hermann (1e éd. 1972).
- Garnham (Alan) & Oakhill (Jane), "'Anaphoric Islands' Revisited", *The Quarterly Journal of Experimental Psychology* 40A/4, 1988, 719-735.
- Gernsbacher (Morton Ann), "Comprehending Conceptual Anaphors", *Language and Cognitive Processes*, 6 (2), 1991, 81-105.
- Grevisse (Maurice), *Le bon usage*, 12^e éd. refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1986
- Kleiber (Georges), "Quand il n'a pas d'antécédent", *Langages* 97, 1990, 24-50.
- Kleiber (Georges), "Ils ont encore augmenté les impôts ou Sur le ils collectif", in L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz, éds, *Hommages à Nicolas Ruwet*, 1992, 327-344.
- Kleiber (Georges), "Référence pronominale: comment analyser le pronom IL?", document de travail, à paraître.
- Milner (Jean-Claude), *Ordres et raisons de langue*, Paris, 1982.

- Morel (Mary-Annick), et Pinchon (Jacqueline), "Rapport de la ponctuation à l'oral dans quelques dialogues de romans contemporains", *Langue française* 89, fév. 1991, 5-129.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite", in : G. Schöni et alii, eds, *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1988, 185-216.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, éd. par C. Rubattel, Berne, Peter Lang, 1989, 303-336.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "La connexion logique et argumentative en français: typologie des anomalies et source des jugements normatifs", in : W. Settekorn, éd., *Sprachnorm und Sprachnormierung. Deskription, Praxis, Theorie*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag (*Pro Lingua* Band 7), 1990, 85-101.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "L'approche des 'anomalies' argumentatives", *Pratiques* 73, mars 1992, 51-78.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique?", in S. Karolak et T. Muryn (eds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 327-379.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), 1993a = "Faits déviants et tri des observables", *Travaux neuchâtelois de linguistique* 20, déc. 1993, 89-109.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), 1993b = "Rendements pragmatiques des anaphores associatives non lexicales", in Berrendonner A. et alii, à paraître.
- Rey-Debove (Josette), "A la recherche de la distinction oral-écrit", in Catach (Nina), éd., *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Editions du CNRS, 1988, 77-90.
- Schnedecker (Catherine), *Référence et discours: chaînes de référence et redénomination (Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*, Thèse de doctorat, Université des Sciences humaines de Strasbourg, Département de linguistique générale, 1992.
- Sperber (Dan) et Wilson (Deidre), *Relevance: Communication and Cognition*, London, Basil Blackwell, 1986.
- Tasmowski-De Ryck (L.) et Verluyten (S.P.), "Linguistic Control of Pronouns", *Journal of Semantics* 4, 1985, 323-346.
- Valentin (Paul), "How does Anapher work ?", in *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica... Werner Winter Sexagenario* (U. Pieper et G. Stickel, eds), Berlin-New York-Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1983, 849-859.

European Science Foundation
Network on Written Language and Literacy
Second Workshop "Understanding early literacy in a developmental and cross-linguistic
approach"
Wassenaar, 7-9 octobre 1993